



## Le Mot du Maire

À la parution de notre Camulus, pour certains d'entre vous les vacances sont là et arrivent à grands pas pour les autres, alors je ne vais pas vous importuner dans ce nouvel édito mais plutôt vous souhaiter de bonnes vacances.

Je voudrais toutefois vous parler de notre école qui à la rentrée prochaine verra son effectif à la baisse passant de 116 à 102 élèves. Les postes des enseignants sont maintenus pour la rentrée prochaine, mais suivant l'information transmise par Mr l'Inspecteur nous perdrons un poste lors de l'année scolaire 2010-2011.

**J'en appelle aux parents à scolariser leurs enfants à l'école de Chamblet.**

Surtout que nous avons reçu une très bonne nouvelle en cette fin d'année, puisque notre école a été retenue dans le concours national "l'école numérique rurale".

Je vous rappellerai également que nous travaillons sur le projet d'une nouvelle école inclus dans notre programme d'aménagement du bourg et de la construction d'une salle socio-culturelle.

**Au plaisir de vous revoir,  
Bonnes vacances.**

**Alain CHANIER**

## Actualité

### Dimanche 28 juin

### Chevaux andalous et flamenco pour la 8<sup>ème</sup> édition de la Grande Fête du Bœuf

C'est un spectacle inédit à Chamblet et dans la région, que le Comité des Fêtes a proposé cette année.



- avec les cavaliers et danseuses de la troupe **ALANDALUZ** de Maud et Didier BOISSON qui vous ont transporté dans l'ambiance des ferias du sud de l'Espagne et du Flamenco et par la prestation de **Julien PERRIN** dans le registre voltige à cheval et poste hongroise,

- le prestidigitateur **LOMAX**,

- avec les **"NEW GYPSIES"**, formation de guitaristes gitans, de la chanteuse et danseuse de flamenco **PACA**,



- les jeux adultes et enfants,  
- les flambeaux et le feu d'artifice.

Plusieurs milliers de personnes ont assisté et participé à cet événement annuel.

**Bravo au Comité des Fêtes et à ses bénévoles.**

## Remise des dictionnaires

Comme chaque fin d'année scolaire, le Maire et la commission des affaires sociales ont remis les dictionnaires aux élèves admis en 6<sup>ème</sup> pour la prochaine rentrée scolaire.



A cette manifestation, hormis les enfants concernés, assistaient les parents ainsi que les enseignants.

A. CHANIER dans son allocution a félicité chacun d'entre eux pour leur brillante scolarité sur les bancs des différentes classes de l'école de Chamblet et leur a souhaité une bonne réussite dans la continuité de leurs études.

Il a tenu à remercier les enseignants pour le travail accompli au profit des enfants de Chamblet.

Pour terminer cette cérémonie, un vin d'honneur (jus de fruit et petits gâteaux) a été servi pour les participants.



## L'essentiel des décisions municipales

### 7 mai 2009 Conseil Municipal

#### Étude d'aménagement de bourg - 1<sup>ère</sup> phase

M. le Maire présente à l'assemblée la première phase de l'étude d'aménagement de bourg établie par le bureau d'études concernant le diagnostic du territoire communal abordé selon plusieurs approches. Le conseil municipal valide la première phase d'aménagement de bourg.

#### Travaux de voirie

Le Maire présente à l'assemblée les devis de voirie établis par plusieurs entreprises pour des travaux à réaliser sur la voirie communale n°6, la voirie communale du Boutillon et l'antenne du lotissement, le chemin de la Peyruis, la voirie communale des lotissements des Sablons et du Coteau ainsi que des travaux de voirie à réaliser à la sortie de la route du Cabot sur la D39.

Le conseil municipal accepte les devis de la COLAS RHONE-ALPES de Désertines s'élevant à la somme de 35 750 € et le devis de l'entreprise LOT de Chamblet s'élevant à la somme de 3 096 € et sollicite auprès du CONSEIL GENERAL une subvention au titre de la voirie rurale et communale.

#### Affermage du terrain communal

M. le Maire fait part à l'assemblée que le terrain cadastré section ZV numéro 22, d'une superficie de 10 040m<sup>2</sup> situé aux marais est à affermer. Le conseil municipal décide d'affermier ce terrain à compter du 11 novembre 2009.

#### Demande de dégrèvement de TLE

Le Maire présente à l'assemblée le courrier envoyé par un particulier pour une demande de dégrèvement de TLE pour une serre. Le conseil municipal, après vote, 2 pour, 10 contre, décide de ne pas accorder le dégrèvement.

#### Dalle au stade

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise RIBEIRO s'élevant à la somme de 3 715 € HT pour la création d'une dalle devant le complexe sportif.

#### Subvention exceptionnelle

Le conseil municipal décide de donner une subvention exceptionnelle de 50 € pour financer les frais de contrôle pour l'homologation des équipements sportifs payés par l'ESC.

#### Atelier Relais carrosserie

M. le Maire fait part à l'assemblée du courrier reçu de Monsieur Daniel GREUZAT, gérant de la carrosserie de CHAMBLET, construite dans le cadre de deux ateliers relais, sollicitant le remboursement du capital par anticipation au 1<sup>er</sup> septembre 2009. Le conseil municipal donne son accord et accède à la demande de Monsieur GREUZAT.

#### Travaux à l'église

Le Maire fait part à l'assemblée que suite à la visite effectuée par l'entreprise BODET pour l'entretien annuel des cloches et du paratonnerre, des travaux sont nécessaires pour la mise en sécurité de la cloche 1 et la fiabilisation de la mise en volée de la cloche 2.

Le conseil municipal décide d'effectuer ces travaux pour des raisons de sécurité, accepte les devis de l'entreprise BODET s'élevant à la somme de 2 507.50 € pour la mise en sécurité de la cloche 1 et de 1 690.50 € pour la fiabilisation de la cloche 2 et sollicite une subvention auprès du Conseil général au titre des édifices culturels et sollicite un fonds de concours à la communauté de communes.

#### Achat matériel

Le Maire explique à l'assemblée que l'achat d'un podium, de grilles d'exposition et de chaises sont nécessaires pour les manifestations organisées par la commune ou les associations communales.

Le conseil municipal décide d'acquérir un podium pour la somme de 4 290 € HT, 17 grilles d'exposition pour la somme de 735.00 € HT, un lot de 100 chaises pour la somme de 1 490 € HT à MEFRAN.

## Infos municipales

### Rencontre Élus-riverains

#### Des hameaux de Chavroche, Le Gratelet, Le Cabot, Le Riveau-Rouge, Les Barbarattes

Le Maire Alain CHANIER, Jean Pierre MICHARD Adjoint et Claude BATISSE Conseiller, poursuivant la démarche entreprise par la municipalité de rencontrer sur le terrain les habitants de la commune, sont allés au GRATELET chez Philippe DEBIZET rencontrer les habitants de ces villages pour les écouter exposer leurs problèmes et les informer des projets dans leurs secteurs.



Les riverains étaient venus, répondant à l'invitation pour écouter, discuter, évoquer les questions d'actualité communale.

M. le Maire et les élus présents les ont informés des projets communaux d'actualité : l'aménagement du bourg, le projet du centre technique municipal, la construction de logements sociaux, l'assainissement avec les contrôles des installations individuelles, le SICTOM et le traitement des déchets, la vie associative, etc.

Les nombreux échanges entre élus et riverains se sont poursuivis dans la convivialité autour d'un verre de l'amitié.

### Réunion publique



Toujours avec le souci d'agir au plus près de leurs concitoyens les élus avaient invité, ce vendredi 24 avril, la population de la commune à une réunion publique pour échanger avec les habitants sur les projets communaux en cours et en prévision.

Les échanges ont eu lieu, le Maire et ses adjoints présentant leurs actions et assurant les réponses aux interrogations des personnes présentes.

### Les agriculteurs de la commune reçus en mairie

**Samedi 18 avril**, à l'invitation de M. le Maire et de son conseil, les agriculteurs sont venus rencontrer les élus pour s'informer des projets communaux les concernant, et faire part de leurs préoccupations.

Les sujets ont essentiellement concerné les locations de certains terrains communaux, l'élagage en bordure de voies publiques, les chemins communaux, leurs participations au déneigement dans les périodes où les services municipaux sont dépassés.

Quelques questions diverses ont été débattues.

Les échanges ont été intéressants et courtois et les participants ont découvert l'intérêt de telles rencontres, que la Municipalité s'est engagée à reconduire.



## Permis Piéton

Les 13 élèves de CE2 après avoir reçu un Kit piétons ont préparé leur permis piéton.



La gendarmerie nationale a décidé d'être le partenaire de cette action de prévention du risque piéton chez l'enfant.

Ce permis permet de sensibiliser les enfants au risque piéton en les amenant à s'approprier un certain nombre de règles et de les responsabiliser dans leurs comportements quotidiens de circulation piétonne.

Le permis piéton permet de matérialiser un engagement solennel grâce à des symboles forts : rôle du gendarme, parallèle avec le permis de conduire des adultes.

La remise solennelle du permis piéton a été remise par les gendarmes Fabrice LACAU et Emilie POIRIER en présence d'Alain CHANIER, Maire et Loïc BARLAND Directeur d'École.

## Cérémonie du 8 mai



La cérémonie du 8 mai 1945 a débuté par les dépôts de gerbes des enfants des écoles, de la municipalité et du Monde Combattant.

André ROUX, Président de l'Entente du Monde Combattant a lu le message de l'Association des Anciens Combattants. Alain CHANIER, Maire, a lu le message de Jean-Marie BOCQUET, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants.

M. le Maire a remercié tous les participants à la cérémonie et les a invités au vin d'honneur à la salle polyvalente.

## Informations diverses

### SICTOM

Vous n'avez pas tous reçu dans vos boîtes aux lettres la plaquette du SICTOM qui vous informe particulièrement sur les déchets verts qui ne seront plus collectés. Le personnel a pour consigne de laisser sur place vos sacs. Seule la déchetterie de Commentry peut recevoir vos déchets verts. Merci de votre attention.

"Vous pouvez retirer la plaquette du SICTOM en Mairie".

**Tritou'mobile** : prochain passage le 3 octobre.

**Épaves automobiles** : ramassage du 14 au 25 septembre.

### Entretien des haies et de vos limites de propriété

Beaucoup d'amélioration a été constatée pour l'entretien des haies, mais il reste encore beaucoup à faire. Chacun doit se responsabiliser en taillant les haies, les arbres, en aplomb de leur propriété. Il en est de même pour les limites de propriété ainsi que les bordures de clôture avec la voirie communale sur les trottoirs. Pour information, les agents de la commune fauchent l'herbe entre la chaussée et le fossé, nettoie le fossé, mais l'entretien de la partie de l'autre côté du fossé et votre propriété est de votre responsabilité. Merci de votre compréhension.

### SIVOM

- Augmentation de 2% du prix de :  
l'abonnement de l'eau au 1<sup>er</sup> avril 2009,  
du mètre cube au 1<sup>er</sup> avril 2010.

### Cantine scolaire

#### Des changements importants pour les inscriptions

Pour une meilleure gestion prévisionnelle des repas servis, une nouvelle procédure d'inscriptions sera mise en œuvre à la rentrée. Une information a été diffusée aux parents à la sortie de l'école. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la mairie.

## Commission extra municipale associations

### Réunion du 8 juin 2009

- Décision d'organiser une manifestation Téléthon à Chamblet par les associations en partenariat avec la Commune. Les personnes (à titre individuel) qui souhaitent participer à l'organisation ou la mise en œuvre sont invitées à se faire connaître.

**Tél. : 04 70 07 99 98**

## HLM du Chérou

Logements et garages libres : s'adresser en mairie.

## L'agenda du trimestre

- **6 septembre au complexe Gustave PIOT** : Montluçon Triathlon avec l'accord de la municipalité organise une journée triathlon ouverte à tous.  
**Renseignements** : Tél. 04 70 29 54 77.

- **10 octobre à 10h30** : Réunion de quartier avec les habitants de la route des Ferrières, de la Brosse, du Plaix, de Bellechassagne.

## Vie associative et locale

### Les Amis de Saint-Maurice

#### Réhabilitation de la croix de mission du Chérou

L'Association des Amis de Saint-Maurice de CHAMBLET, dans le cadre de ses statuts, a des objectifs bien précis, notamment et en plus de l'église, de participer à la préservation et à l'entretien de tout monument religieux sur le territoire de la commune. L'Association créée en 1992 a beaucoup œuvré dans la rénovation interne de l'église, ce qui lui a valu de recevoir en récompense il y a quelques jours le Prix Emile-Mâle offert par la ville de Commentry. La tâche de cette Association consiste également en l'entretien des croix ; c'est ainsi que l'an dernier, lors d'une tentative de remise en état de la croix de mission du Chérou, celle-ci s'est écroulée en blessant un des bénévoles au travail. Vu l'importance de cette croix, l'accident aurait pu être tragique. Les Amis de Saint-Maurice se sont donc empressés de reconstruire cette croix à l'aide d'un maçon pour le socle et de bénévoles pour la confection d'une croix et la restauration du Christ qu'elle supporte. Les travaux terminés, il se devait de réceptionner cette croix et de la bénir. Le Père LAFONT a bien voulu honorer de sa présence et de son action la réhabilitation de cette croix. Le président a remercié chaleureusement tous les bénévoles et sympathisants de l'Association pour leur dévouement tandis que le Maire a encouragé l'esprit associatif qui règne à Chamblet pour le bien-être de la commune.



## Qu'est-ce qu'une croix de mission ?

Après la tourmente révolutionnaire, il fallut, pour l'Église, restaurer la pratique religieuse. Très tôt, dans les diocèses, on recourut à des missionnaires, corps particulier de prêtres soigneusement choisis, dont la tâche était d'aller dans les paroisses, afin de prêcher à nouveau l'Évangile.

*"Une mission se compose de plusieurs éléments : les cérémonies qui attirent et séduisent, les gloses et sermons qui éclairent les consciences, enfin, les confessions..." Les missions se terminaient ordinairement par l'érection d'une croix.*

Initialement se dressait au Chéroux, la croix Saint-Joseph. En 1896, une Mission est prêchée à Chamblet par le Révérend Père THIÉBAUD de la Compagnie de Jésus. Elle se déroule pendant trois semaines. Au cours de cette Mission, M. DE MONTAIGNAC offre une grande Croix en bois avec un Christ en fonte. C'est cette croix qui vient d'être reconstruite.

## Amicale Communale de Chasse

Fin de saison... en "twistant"



L'Amicale de Chasse a clôturé la saison autour d'un dîner convivial organisé en commun avec l'Amicale de Pêche.

Cette soirée est toujours l'occasion d'admirer les talents et la souplesse de certains participants... Bravo Jean-Pierre.

## E.S.C.

Une saison se termine pour l'E.S.C :

- l'équipe A, en Promotion de District, termine 8<sup>e</sup> de sa poule,
- l'équipe B, en 3<sup>e</sup> Division, termine 5<sup>e</sup>,
- les "-18 ans" en entente avec l'USPC finissent 2<sup>e</sup> de 1<sup>ère</sup> Division,
- les "-15 ans" A en entente avec l'USPC finissent 6<sup>e</sup> de 1<sup>ère</sup> Division,
- les "-13 ans" A en entente avec l'USPC terminent 6<sup>e</sup> de Promotion d'Honneur,
- les "-13 ans" B en entente avec l'USPC finissent 2<sup>e</sup> de 3<sup>e</sup> Division,
- les Poussins et les Benjamins, en entente avec l'USPC, ont terminé la saison par des tournois en défendant brillamment les couleurs du club,
- les Débutants ont terminé la saison avec la "journée nationale des débutants" à Saint Pourçain sur Sioule.

La prochaine saison débutera par la Coupe de France fin août.

Toutes les personnes intéressées par la vie du club seront les bienvenues.



L'ESC remercie le Comité des Fêtes pour le don de coupe-vent pour les Débutants.

## Amicale Laïque

### Fête des écoles

**Samedi 20 juin**, Chamblet a vu ses 120 enfants des écoles maternelles et primaires chanter et danser. De nombreux stands de jeux attendaient petits et grands tout au long de l'après-midi. Spectacles et divertissements se sont entremêlés joyeusement.

La fête s'est prolongée par une soirée conviviale où se sont retrouvés enseignants, parents et enfants autour d'un repas.



Toutes les manifestations, telles que le loto, le théâtre et la randonnée ont permis de financer les activités des enfants :

Spectacle de Noël : 650 €

Piscine : 750 €

Voyages scolaires : 1 000 €

Les bénéfices de la kermesse : don de 500 € à la coopérative scolaire.

**Si à la fin du mois de septembre le nombre de nouveau adhérents n'est pas suffisant, l'Amicale Laïque sera au regret de cesser ses activités.**

**Devant le manque persistant d'implication des parents, les enfants risquent de se voir privés des activités financées par l'Amicale Laïque (piscine, voyages, Noël...)** !

**Contact : 06 08 98 44 57**

## Club de l'Amitié des Aînés Ruraux

### Pétanque

Pour la troisième année consécutive, nos pétanqueurs locaux sont revenus de la qualification jouée à Villefranche avec une sélection en poche pour aller disputer la finale nationale de pétanque des Aînés Ruraux qui pour la deuxième fois se disputera à Agde les 28, 29, et 30 septembre.



C'est avec l'équipe de Lapalisse que nos valeureux joueurs représenteront le département de l'Allier.

Nous leurs transmettons tous nos plus chaleureux encouragements et leur souhaitons un meilleur classement que l'an dernier qui était déjà fort honorable, 12<sup>ème</sup> sur 64 équipes finalistes.

Nous rappelons que depuis mars 2009, les assidus de pétanque se retrouvent les mardis après-midi à partir de 15 heures sur le terrain spécialement aménagé par la commune et gracieusement mis à notre disposition.

**Tous les aînés sont cordialement invités à venir "taper la boule".**

## Calendrier des manifestations du trimestre

- 12 juillet :

Barbecue Etoile sportive Chamblétoise

- 26 et 27 septembre :

Fête de la Saint Maurice

- 18 octobre :

Repas des Amis de Saint-Maurice